LEGENDE:

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

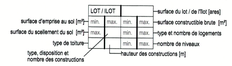

Délimitation du PAP et des zones du PAG

PAP	délimitation du PAP
	délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

	terrain existant
	terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+1,2,..R	nombre d'étages en retrait
+1,2,...C	nombre de niveaux sous combles
+1,2,...S	nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur de constructions

hc-x	hauteur à la corniche de x mètres
ha-x	hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x	hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc	constructions en ordre contigu
onc	constructions en ordre non contigu
x-mi	x maisons isolées
x-mj	x maisons jumelées
x-mb	x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u	x logements de type unifamilial
x-b	x logements de type bifamilial
x-c	x logements de type collectif

Formes de toiture

tp	toiture plate
tx (y% -z%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison
⟷	orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plans / coupes)

	alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
	limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
	alignement obligatoire pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
	limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

	lot projeté
	terrains cédés au domaine public communal
	îlot projeté

Degré de mixité des fonctions

min x%	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
x%;y%	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
x%	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EVp	espace vert privé
EVP	espace vert public
ADJ	aire de jeux ouverte au public
	espace extérieur pouvant être scellé
	voie de circulation motorisée
	espace pouvant être dédié au stationnement
	chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
	voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

	arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
	haie projetée / haie à conserver
	muret projeté / muret à conserver
	muret projeté / enterrée

Servitudes

	servitude de type urbanistique
	servitude écologique: élément naturel protégé par l'art. 17 de la loi concernant la protection de la nature et des ressources naturelles et avec obligation de compensation
	servitude de passage
	élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

	rétention enterrée pour eaux pluviales
	canalisation pour eaux pluviales
	canalisation pour eaux usées
	caniveau
	fossé ouvert pour eaux pluviales

Indications supplémentaires

abréviations:	RDC: rez-de-chaussée RDJ: rez-de-jardin
	limites de surfaces constructibles pour auvent
	limites de surfaces constructibles pour lucarnes
	toiture terrasse
	zone d'implantation lucarne
	point de référence cotation
	canalisation mixte existante

IMPLANTATION 1/250

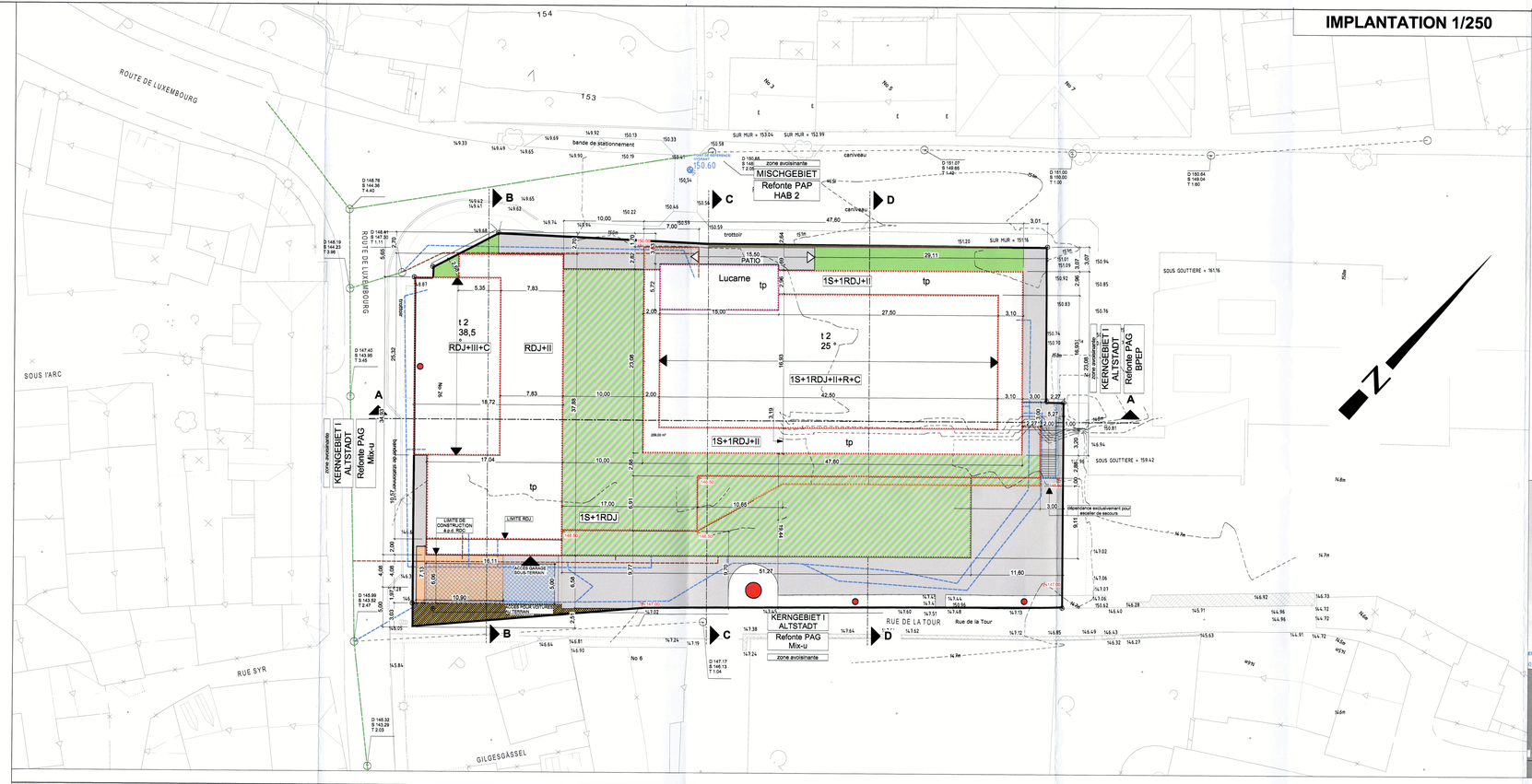

LOT 01			
-	2.208	-	6.073
3.496	onc	-	foyer d'enfants logements sociaux/étudiants 12 u
tp / t2 Inclinaison voir plan	voir plan	-	voir plan

Fonds de plan:

Projet de Morcellement - Mesurage No. 004 de BCR du 01.03.2021 - approuvé par la Ville de Grevenmacher le 19.01.21 .

Selon l'article 6 du règlement grand-ducal du 28 juillet 2011 concernant le contenu du PAP "quartier existant" et du PAP "nouveau quartier", le fond de plan se compose d'un plan de délimitation du périmètre de la zone d'aménagement dressé par un géomètre officiel.

COUPE D-D 1/250

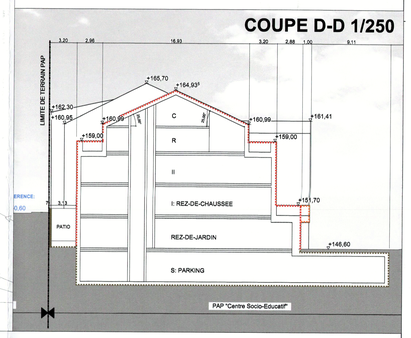

COUPE A-A 1/250

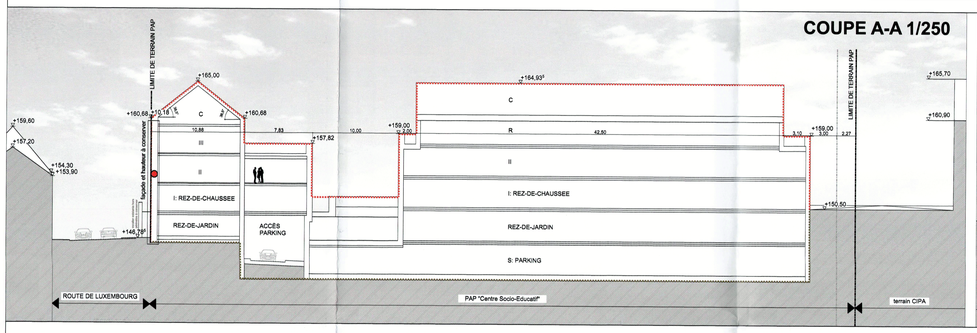

COUPE B-B 1/250

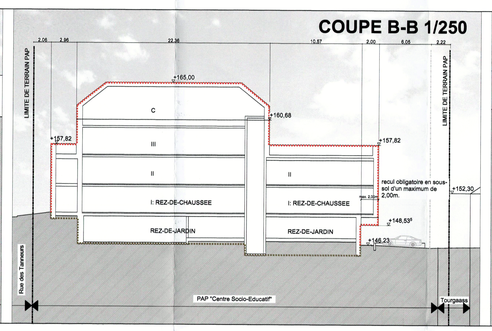

COUPE C-C 1/250

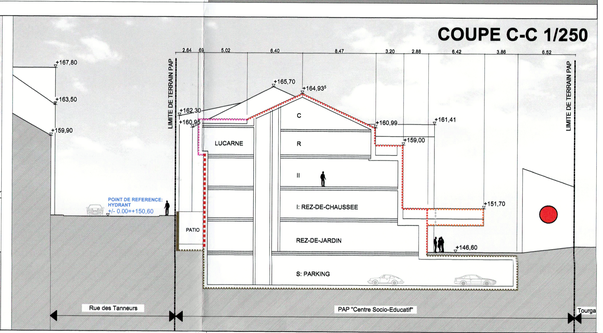

AXONOMÉTRIE - SANS ECHELLE

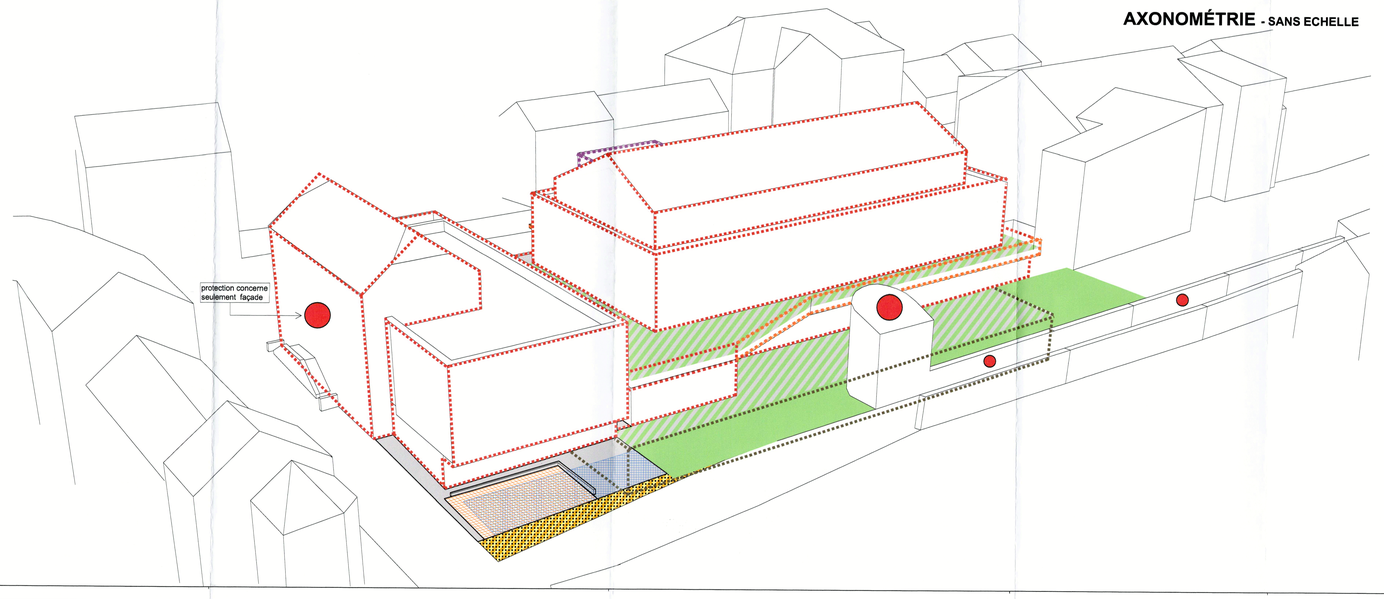

Remarques importantes:

CE PLAN N'EST VALABLE QU'ENSEMBLE AVEC LA PARTIE ECRITE CORRESPONDANTE.
Ce plan ne peut être copié partiellement et n'est valable que dans son intégralité.
Pour les endroits sans mesures concernant les reculs, respectivement les profondeurs, seules les distances mesurées font foi.
Les divergences entre les différents fonds de plan sont d'ordre cartographique.
Toutes les contenances des lots sont fournies à titre indicatif. Leur calcul exact ne peut être fait qu'après le mesurage cadastral.

Indice	Date	Modification(s)	Dessiné
C	20/09/2023	Modification ponctuelle du PAP: surface pouvant être scellé - volume déborant	CLe
B	05/07/2021	Adaptation suivant avis cellule d'évaluation - repartition toiture recouvert - végétale - inclinaison toiture	CLe/BCo
A	30/04/2021	Adaptation du degré d'utilisation du sol et de couleurs des surfaces constructives suiv. avis de la Commune	CLe/BCo

Maître(s) de l'Ouvrage

Congrégation des Soeurs Franciscaines de la Miséricorde

50, Avenue Gaston Diederich_L-1420 Luxembourg

Objet

ARCUS-SOEURS FRANCISCAINES_Grevenmacher_Centre socio-éducatif "Baxerasgoart" à Grevenmacher

26, rue de Luxembourg_L-6750 Grevenmacher

Référence : 19102/PAP1/43C
Le présent document accompagne ma décision du : 27/11/2023
Ministre des Affaires intérieures
Léon Gloden

Document

Projet PAP : Partie graphique

Modification ponctuelle du PAP Réf. 19102/43C - Octobre 2023
Implantation
Coupe AA, BB, CC, DD
Axonométrie

Plan n°	Indice	Echelle	Date	Dessiné	Contrôlé
P-009-506	C	1/250	10/03/2021	CLe / BCo	CSt

JONAS ARCHITECTES
32, Rue Prince Henri
L-9047 Ettelbruck
T +352 81 82 40 - 1
E info@jonas.lu
jonasarchitectes.lu

Bibliothèque nationale du Luxembourg | Bibliothèque Nationale du Luxembourg | 37, boulevard F.-D. Roosevelt L-2450 Luxembourg | Bibliothèque nationale du Luxembourg | 37, boulevard F.-D. Roosevelt L-2450 Luxembourg